



**AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE
LE CAIRE**

**RESTRUCTURATION DU SITE MAADI
TRAVAUX DE DEMOLITION**

**MARCHE DE TRAVAUX 2026/01
LOT UNIQUE**

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

**MAÎTRE D'OUVRAGE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE
L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
REPRESENTE LOCALEMENT PAR M. LE PROVISEUR DU LYCE FRANÇAIS DU CAIRE**

**OPÉRATION
RESTRUCTURATION DU SITE MAADI
TRAVAUX DE DEMOLITION**

MONTANT DU MARCHE : EGP H.T

**Conduite d'opération :
Sous-direction Immobilier de l'AEFE**

Mme. Saïda HAMZAOUI
Chargée d'opérations sous-direction immobilier
4, passage Colisée 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
+33 1 53 69 34 04
saida.hamzaoui@diplomatie.gouv.fr

ARCHITECTES

SEGOND-GUYON ARCHITECTES | Architecte mandataire
4 rue Victor Lagrange - 69007 LYON
Téléphone : 33 (0)4 78 27 49 56
E-mail : c.guyon@segond-guyon.com

BAUER ETUDES TECHNIQUES EN BÂTIMENT | BET FLUIDES ET ECONOMISTE|
10 Avenue Maréchal Foch- 21000 DIJON
Téléphone : 33 (0)3 80 600 200
E-mail : beteb@beteb.net

BECT (Bureau Egyptien de Conseils Techniques) | Architecte cotraitant & BET STRUCTURE
17 rue Menouf, Heliopolis, Le Caire, Egypte
Téléphone : + 202 24 187 866
E-mail : hayssam@bect.net

**ORDONNATEUR SECONDAIRE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'AEFE REPRESENTE LOCALEMENT PAR
MONSIEUR LE PROVISEUR DU LYCEE FRAN9AIS DU CAIRE**

**COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS
MONSIEUR L'AGENT COMPTABLE PRINCIPAL DE L'AEFE REPRESENTE LOCALEMENT PAR
L'AGENT COMPTABLE SECONDAIRE DE L'ETABLISSEMENT REGIONAL DU CAIRE**

Article 1 : Objet du Marché :

Les prestations, objet du présent marché concernent les travaux de démolition préalables à l'opération de Restructuration du site MAADI du Lycée Français du Caire qui accueille des enseignements maternelle et élémentaire.

Les travaux de ce Lot Unique consistent à :

Phase 1 A : Construction Cantine et démolitions partielles bâtiment B et modulas

- Installation de barriérages de chantier
- Implantation base vie
- Aménagements accès de chantier.
- Consignation des installations
- Installation d'escaliers de secours provisoires
- Début de construction de la cuisine provisoire
- Début de démolition partielle de l'immeuble B, aile Sud. (Repère B)
- Démolitions totale des modulas adossés au mur de clôture à proximité du bâtiment B à démolir.

Phase 1 B : Construction cantine, fin de démolition bâti. B, démolition Bât C et modulas : 1 mois

- Déplacement barriérage de chantier pour permettre l'utilisation du terrain de sport.
- Fin d'aménagement de la cuisine provisoire.
- Fin de démolition partielle de l'immeuble B, aile Sud. (Repère B)
- Démolition du bâtiment C, compris conservation du TGBT et du local serveur
- Démolitions des modulas adossés au mur de clôture à proximité du Transformateur.

Phase 2 : Démolition bâti. C et modulas

- Déplacement barriérage de chantier pour isoler la zone de démolition et aménagements accès de chantier.
- Fin d'aménagement de la cuisine provisoire.
- Démolition du bâtiment C, compris conservation du TGBT et du local serveur
- Démolitions des modulas adossés au mur de clôture à proximité du Transformateur.

L'entreprise prévoira également aussi l'alimentation de ce bâtiment provisoire, en eau froide et en électricité à partir des réseaux existants. Il sera mis en place une installation d'évacuation des eaux usées.

A l'issue des travaux, l'entreprise prévoira le démontage et l'enlèvement de l'ensemble de ces équipements.

L'opération comprendra toutes les prestations utiles pour la réalisation des ouvrages dans le respect des règlements techniques, urbanistiques et administratifs en vigueur, notamment vis-à-vis de la sécurité des personnes.

Article 2 : Contractant(s) :

Je (nous) soussigné (s),

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à

Téléphone

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Au capital de

Forme juridique de la société :

Siège social :

Téléphone : Fax :

Courriel :

Numéro d'inscription au registre de commerce (ville à préciser) :

En date du :

Matricule fiscal n°

Après avoir pris connaissance du présent Acte d'Engagement et de ses éventuelles annexes, du Cahier des Clauses Administratives (CCA), du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des pièces graphiques,

Après avoir fourni l'organigramme du personnel d'encadrement du chantier, le calendrier d'exécution établi conformément à l'article 5.2 du CCA, et les éléments de décomposition de l'offre financière du titulaire ;

Après avoir produit les documents et attestations prévues par l'avis d'appel public à candidatures ; J'affirme, sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à ses torts exclusifs, que la société, pour laquelle j'interviens, ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Je m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux de démolition et d'aménagement dans le cadre de la Restructuration du site de MAADI au Lycée Français du Caire.

Article 3. Prix

Le mois d'établissement des prix est : M0 = Février 2026.

Les prix de l'opération sont fermes et non actualisables.

3.1 - Montant du marché

Le titulaire s'engage à exécuter les prestations prévues au présent marché au prix global et forfaitaire hors taxes indiqué ci-dessous :

Montant total du marché par lot en EGP H.T.

MONTANT TOTAL DU MARCHE EN DINARS TUNISIENS H.T.		
Lot Unique: Travaux de démolition et d'aménagement	Montant en chiffres EGP HT
	Montant en lettres EGP TTC

3.2 - Montant sous-traité

3.2.1 - Montant sous-traité désigné au marché

L'annexe au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que le titulaire envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes, indiquant qu'ils ne tombent pas sous le coup des interdictions visées par la législation en vigueur, sont jointes au présent acte d'engagement.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

..... EGP H.T. (en chiffres)

..... EGP H.T. (en lettres)

3.2.2 - Montant sous-traité envisagé

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à la personne responsable du marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature	Montant T.V.A. comprise	Lot concerné
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La créance maximale que je pourrai présenter ou céder est ainsi de :

Tranche ferme :

..... EGP H.T., soit en toutes lettres EGP H.T.

Article 4. Délais

Tranches d'exécution des travaux :

- Délai global : 3 mois

Ce délai est détaillé dans le planning ci-joint annexé au marché de travaux.

Le délai court à partir de la date de notification du marché au titulaire.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 5.2 du CCA.

Article 5. Paiements

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit de chaque co-contractant et ce à raison des montants indiqués à l'article 3.1 du présent acte d'engagement précisant la répartition de la totalité du marché :

Du compte ouvert au nom de :

Agence bancaire :

Adresse :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitant payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans chaque acte spécial de sous-traitance.

Le mandataire et ses co-contractants désignés ci-avant :

- Renonce à l'avance prévue à l'article 3.3 du CCA
- Accepte l'avance prévue à l'article 3.3 du CCA

Fait en trois originaux, à , le / /

Nom, prénom et qualité du signataire	Nom de l'entreprise représentée et cachet	Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement.

Le Caire, le / /

LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Valoir pour notification, date d'effet du marché

M., représentant de l'entreprise,
a reçu notification du présent marché le / /

Signature & cachet

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Demande acceptation d'un sous-traitant Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Travaux de démolition dans le cadre de la Restructuration du site MAADI

Entreprise titulaire du marché :

Entreprise sous-traitante : représentée par
M. dûment mandaté à cet effet.

Capital :
Forme juridique :
Adresse du siège social :
Téléphone : Fax :
Adresse électronique :
Numéro d'inscription au registre de commerce :
En date du :
Matricule fiscal n°

Nature des prestations sous-traitées :

Prestations Montant	EGP HT Taux de	TVA Montant EGP	TTC

Compte à créditer :

Du compte ouvert au nom de :

Agence bancaire :

Adresse :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé :

Le Titulaire

L'Entrepreneur(sous-traitant)

Le Pouvoir Adjudicateur